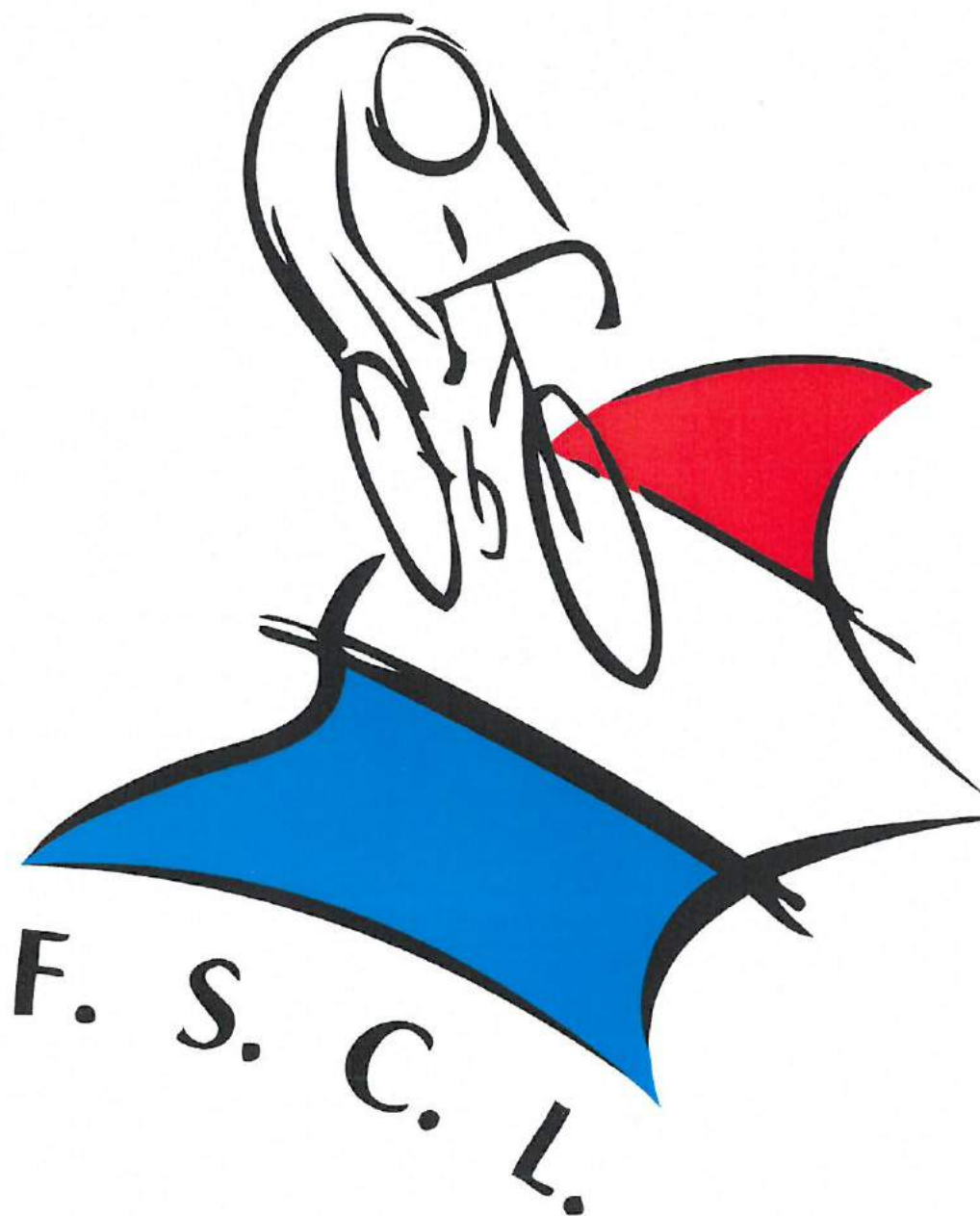


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2019



Organisée Par

schultrange
velo club l'hirondelle



Raiffeisen



ŠKODA

SUDGAZ



emile weber

WICLER

ASPORT
cycling



GRUPE
CK
CHARLES KEFFER



CONVOCATION

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019
du 22 mars 2019 à 19:30 heures**

**Centre Scolaire "An de Dällt"
185, rue Principale, L - 5366 Munsbach
Organisateur: HIR Schuttrange**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous prions d'assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi, 22 mars 2019 à 19:30 heures:

ORDRE DU JOUR :

1. Appel nominal et vérification des pouvoirs
2. Allocution du président du club HIR Schuttrange
3. Allocution du Bourgmestre de la commune de Schuttrange
4. Allocution du Ministre des Sports
5. Allocution du Président de la F.S.C.L.
6. Adoption du rapport de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018
7. Rapports annuels:
 - 7.1. du Conseil d'Administration
 - 7.2. de la Commission des Jurys
 - 7.3. de la Commission Technique
 - 7.4. de l'Entraîneur Fédéral
 - 7.5. de la Commission Sport Loisir
8. Bilan financier 2018
9. Rapport du Conseil de Surveillance.
10. Décharge à donner au Conseil d'Administration ainsi qu'aux différentes commissions
11. Approbation du Budget 2019
12. Adoption du règlement Jeunes
13. Divers
14. 2e appel nominal et décision à prendre concernant l'absence éventuelle d'un club conformément à l'article 15 des statuts.

Nous vous prions d'y déléguer 2 membres de votre société et de nous renvoyer la procuration dûment signée pour le 19 mars 2019

Camille DAHM
Président

Ed BUCHETTE
Secrétaire général



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

du 23 mars 2018 à 19:30 hrs

Centre Culturel « Trifolion » 2, Porte St. Willibrord L-6486 ECHTERNACH

Organisateur: MULLERTHAL CYCLING

Appel nominal et vérification des pouvoirs

Clubs présents: 34 clubs, 2 clubs excusés

Allocution du bourgmestre de la Ville d'Echternach et président du Mullerthal Cycling

M. Yves Wengler souhaite la bienvenue aux comités ; commissions et clubs de la FSCL. Il présente la ville d'Echternach et le club Mullerthal Cycling, qui organise chaque année l'évènement Mill Man Trail, une randonnée VTT.

Allocution du président de la F.S.C.L. / Bilan moral :

No enger Gedenkminutt un de Jempy Schmitz, den Edy Carier, de Mett Sachsen, de Frunnes Maroldt, de Marcel Tock, de Marc Zeien, de Jim Michaelis de Jeannot Kayser an de Fernand Grethen ass de Präsident op folgend Themen agaan :

Affaire « Freemefeindlich Aussoen » am Kader vum Cyclocross Championnat. De Präsident erënnert drunn, dass d'Freiheeten déi mir hei hunn, sollen a musse genotzt ginn fir zesammen mat alle Matbierger ze schaffen. An der FSCL ass keng Plaz fir Xénophobie

Zesummenaaricht an Offenheet sollen no konstruktive Kritikken d'Entwécklung vum Cyclissem begleeden

De Problem vu Bénévolat" sollt vun der Politik endlich eescht geholl ginn. De Minister hott vun „Zeitschenker“ geschwaacht... wi seet eee su sching : *Zeit ist Geld* ... De Sportminister wëllt staark Verbänn mat Bénévolat ass et hei net gedon!

D'Problematik vun Organisatiounen am Cyclissem ausserhalb vun eise Vereiner ass nach eng Kier thematisiert ginn. De Präsident ríft d' Vereiner dozou op, an hirem Ëmfeld su Organisateuren eng offiziell Hëllef unzebidden

De CT wäert an den nächste Woche Propositione maachen, wi d'Stroossecoursen neess interessant fir jidferree kënne ginn. Natiirlich musse mer hei och bei den Demanden (Ponts&Chaussées, Police) op Versteessdemich stuussen

De Präsident geet op di gutt Relatiounen mat den 2 Neie Präsidenten David Lappartient a Rocco Cattaneo (UCI, UEC) an

De Bilan vun de Resultater vun eisen Athletinnen an Athleten ass ganz positiv. Fir d'Qualitéit an de Vereiner nach ze verbessern, sänn 2018 2 Formatiounen mat der ENEPS, eng Trainer C an eng Trainer B

Fir den Transpondersystem, d'Ziikamera an de Commissairemangel an de Grëff ze kreien organisiert d'Jurykommissioun eng Formatioun (Mäerz bis Juni 2018)

Den Andy Schleck Woman Cycling Project gëtt begréisst, mam Zil kuerzfristig een Dammennationaltrainer mat Hëllef vum MSP kënnen anzustellen

Am Kader vun der Séance Académique vum 100e Anniversaire ass nach eng Kier ausdrécklich begréist ginn, dass den Dossier „Piste“ lo endlich op der richtiger Schinn ass. Dëst ass vum Romain Schneider, Sportminister, ënnerstrach ginn. „Et deet sich villes, et deet sich awer beileiwen net vum selwen“

Allocution du Ministre des Sports, Monsieur Romain Schneider

Après les mots de bienvenue à toutes et à tous, le Ministre tient à féliciter la FSCL pour la réussite de l'année 2017, année du centenaire. 2017 fût une grande année pour le cyclisme avec les Championnats Mondiaux de Cyclo-Cross à Belvaux et le passage du Tour de France. Il tient à féliciter nos coureurs pour les bons résultats. Il précise que le sport cycliste est un des meilleurs ambassadeurs pour le Grand-Duché. Il reprend le problème du bénévolat et parle d'un nouveau concept « congé-sportif » à cet effet. Il invoque que le parlement vient de décider unanimement que le Gouvernement doit enfin relever le défi de la motricité en général respectivement de mieux accompagner le sport de compétition.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Association sans but lucratif
reconnue d'utilité publique

A cet effet il envisage de relever peu à peu le budget prévu à cet effet. Les préparations pour le vélodrome à Mondorf vont bon train, l'appel d'offre a été lancé début mars

Adoption du rapport de l'assemblée générale ordinaire 2017

Le rapport est approuvé.

Rapports annuels:

du Conseil d'Administration

M. Ed Buchette adresse un merci au personnel du Secrétariat de la fédération, ainsi qu'aux membres des commissions pour leur engagement.

de la Commission des Jurys

Madame Claudine Conter informe l'Assemblée des formations pour Commissaires et d'une formation en avril pour le Photofinish et le système Transpondeurs

de la Commission Technique

M. Christian Helmig DTN, présente la restructuration des travaux de la Commission Technique pour les mois à venir.

des Entraîneurs Fédéraux

Le directeur technique a présenté le rapport annuel des entraîneurs

Il souligne encore une fois les bons résultats des coureurs aux JPEE à Saint Marin, aux Championnats d'Europe à Herning /Danemark et aux Championnats du Monde à Bergen /Norvège

de la Commission Sport Loisir

M. Ed Wagner informe l'Assemblée du déroulement de la semaine Européenne au mois de juillet 2017 à Diekirch

Tous les rapports des commissions ont été approuvés par acclamation.

Bilan financier 2017

M. Ed Buchette présente, par délégation, le bilan financier de 2017, qui accuse un solde négatif de : 36.929,57 €, ceci s'explique entre autre par les festivités du Centenaire, par l'acquisition du matériel « transponders et photofinish » et par la restructuration du secrétariat.

Rapport du conseil de surveillance et décharge à donner

M. N. Steichen certifie l'exactitude du bilan. Il déplore l'absence d'un trésorier fédéral. La décharge a été donnée suite à l'engagement de la part de la FSCL de mieux soigner la présentation du bilan. Dès l'année 2019 le bilan sera revu par une fiduciaire.

Approbation du budget 2018

Le budget présenté est approuvé.

Élections

Tous les membres qui se sont présentés à l'élection ont été approuvés.

Modifications aux règlements

La proposition du LG Alzingen, concernant heures de départs aux épreuves Cyclo-Cross n'a pas été retenue.

La proposition du LG Alzingen pour faire la grille de départ au 1^{er} Cyclo-Cross à partir du ranking de la saison ne fut pas retenue.

Ed BUCHETTE
Secrétaire général



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

Au cours de l'année 2018 le Conseil d'Administration s'est réuni à 12 reprises et dont les présences sont les suivantes :

DAHM Camille	président	12/12
HERMES Emile	vice-président	06/12
BUCHETTE Ed	secrétaire général	12/12
SPAUTZ Richard	membre	12/12
HUTMACHER Robert	membre	07/12
CONTER Claudine	présidente Commission des Jurys	10/12
WAGNER Edouard	président Commission Sport-Loisir	09/12
BESENIUS Eric	Membre, depuis 23/03/2018	07/09
LUX Marco	membre, démission 24/10/2018	02/10
BETTENDORFF Yves	Membre, depuis 10.01.2018	05/11
CONTER Claude	Membre, depuis 28.02.2018	07/10

Ont assisté aux réunions du Conseil d'Administration en tant qu'invités:

- MERGEN Bruno, Commission Jury (7)
- BAUS Nicole, Commission Sports-Loisir (5)
- STEICHEN Norbert, Conseil de Surveillance (4)
- WESTER Paul, Conseil de Surveillance (4)
- HELMIG Christian, DTN (10)
- LEHMANN Heiko, Entraîneur national (1)
- FERREIRA SWIETLIK Christian, Entraîneur national (1)
- SALZINGER Florian, Gestionnaire (11)
- KOHNEN Michel, Trésorier fédéral (1)

Activités du Conseil d'Administration sur le plan national:

- représenté à l'Assemblée Générale du C.O.S.L.
- réunions Ministère des Sports, Police et Sponsors

Activités du Conseil d'Administration sur le plan international:

- participation aux congrès de l'UCI à Innsbruck / Autriche
- participation à différentes réunions avec les fédérations européennes
- participation à l'Ass. Générale de l'UEC en mars 201 à Istanbul / Turquie

Ed BUCHETTE
Secrétaire général



Bericht der Technischen Kommission (TK) – 2018

Im Jahr 2018 kam die Technische Kommission (TK) zu 8 formalen Sitzungen zusammen. Die Sitzungen waren wie folgt besucht:

Name	Posten	Anwesend
Roger Thull	Vize Präsident	8 (von 8)
Christian Helmig	DTN	8 (von 8)
Camille Dahm	Präsident	7 (von 8)
René Thill	Mitglied	7 (von 8)
Claude Conter (ACC Contern)	Mitglied (neu gewählt)	7 (von 7)
Nico Wagner	Mitglied (Strecken)	6 (von 8)
Gérard Zeien	Mitglied (Material)	5 (von 8)
Christian Ferreira Swietlik	Nationaltrainer	4 (von 8)
Claude Conter (LC Tetange)	Mitglied (Strecken)	4 (von 8)
Michel Wolter	Nationaltrainer (Cross)	3 (von 8)
Gisèle Dries	Mitglied	3 (von 8)
Suzie Godart	Mitglied (Jugend, neu gewählt)	3 (von 8)
Philippe Hutmacher	Mitglied	2 (von 8)
Konstantin Gensow	Nationaltrainer	1 (von 3)
Heiko Lehmann	Nationaltrainer	1 (von 2)
Paul Wester	Conseil de Surveillance	1 (von 8)
Gilbert Kohn	Mitglied	0 (von 8)

Rückblick 2018

Wie bei der letzten AG angekündigt haben 2018 die hauptamtlichen Angestellten der FSCL die Verantwortung über die verschiedenen Nationalmannschaften, die damit verbundenen organisatorischen Aufgaben und die Betreuung der Kader komplett übernommen. Vereinzelt gibt es nach wie vor Schnittpunkte und die TK unterstützt den Trainerstab nach Bedarf. Mit der Einstellung von Fabrice Kurek fällt seit 2018 auch die Verwaltung des Materials nicht mehr in den Aufgabenbereich der TK.

Zu den Hauptaufgaben der TK zählten weiterhin die Vorbereitung Nationaler Meisterschaften und die Streckenabnahmen. In beiden Fällen konnte die TK immer auf die Zusammenarbeit mit der Commission du Jury (CdJ) bauen. An dieser Stelle sei nochmals erwähnt, dass die Streckenkommission klare Befugnisse hat und Vorgaben der TK bindend sind. Nachdem eine Strecke abgenommen wurde sind keine Änderungen mehr zulässig.

Neben diesen traditionellen Aufgaben befaßte sich die TK 2018 hauptsächlich mit der Rennsituation in Luxemburg. Die Rennsituation hat sich 2018 negativ entwickelt, viele geplante Rennen mussten abgesagt werden, so dass sich die Gesamtzahl der Rennen deutlich reduziert hat. Die TK möchte mit den Vereinen zusammen diesem Trend entgegenwirken. Nicht zuletzt soll es auch das Ziel sein, die regionalen Rennen attraktiver zu gestalten und vermehrt Athleten zur Teilnahme zu motivieren. 2018 wurden verschiedene Ansätze diskutiert und sollen für 2019 ausgearbeitet werden. Bei der Umsetzung bauen wir 2019 auf eine enge Zusammenarbeit mit der CdJ und den Vereinen.

Ein weiterer Bereich, in dem die TK aktiv war, ist das Projekt „Regionalmannschaft“. Bei den Damen hatte sich bereits Anfang 2018 ein Regionalteam organisiert. Im Laufe des Jahres wurde auch bei den Herren eine Regionalmannschaft ins Leben gerufen. Dies ist ein wichtiger Schritt, um den Rennkalender in Luxemburg zu ergänzen. Für 2019 haben sich die Strukturen soweit verfestigt, dass die Regionalmannschaft wie bei den Damen extern geführt werden kann und nichtmehr unter der TK laufen wird.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Ende 2018 sind wieder verstärkt Aktivitäten in die Arbeitsgruppe „Jeunes“ gekommen. Auch Mitglieder der TK sind in der Arbeitsgruppe vertreten. In diesem Bereich können wir eine sehr positive Entwicklung feststellen, besonders bei den Jeunes und Minimes haben wir Zuwächse zu verzeichnen. Hier gilt es, von dem positiven Impuls zu profitieren und Jugendbereich mit der Kommission Jeunes und den Vereinen weiter zu beleben.

Neben den formalen Sitzungen fanden auch Treffen mit einzelnen Vereinen oder Vertretern mehrere Vereine statt, darunter eine Nachbesprechung für den Skoda Cross Cup 2017/2018 und Arbeitstreffen zum Thema Renngemeinschaft.

Als Resümee kann festgehalten werden, dass einige Projekte durch die TK unterstützt und umgesetzt wurden. Leider hat die TK noch immer strukturelle Probleme, noch immer ist der Posten des Präsidenten nur übergangsweise besetzt und noch immer ist kein Sekretär bestimmt. Für die Arbeitsweise der TK wäre es hilfreich, wenn diese Posten permanent besetzt werden würden.

Sportlich war das Jahr 2018 durchwachsen. Nach einem phänomenalen Start im Februar durch einen 4. Platz von Christine Majerus bei der Cross WM in Valkenburg wurden wir durch das Ausscheiden von Konstantin Gensow mitten in der Saison zurückgeworfen. Im September konnten wir die Stelle mit Heiko Lehmann zwar wieder besetzen, in der Zwischenzeit mussten diese Aufgaben aber vom restlichen Personal aufgefangen werden. An dieser Stelle möchten wir uns dafür ausdrücklich bei Christian Ferreira Swietlik und dem ganzen Trainerstaff bedanken. Die Situation hat uns aber auch nochmals vor Augen geführt, dass die gute sportliche Entwicklung von Athleten nicht selbstverständlich ist. Um das Niveau weiterhin zu steigern bzw. das hohe Niveau erstmal zu halten ist weiterhin eine enge Zusammenarbeit mit den Vereinen zwingend notwendig. Auch hat sich an der Situation im Vergleich zum letzten Jahr wenig geändert, dass wir uns absolut am oberen Limit unserer Kapazität bewegen, sowohl was Personal als auch was Material angeht. Unser Fuhrpark ist aus- bis überlastet, so dass wir regelmäßig Fahrzeuge hinzumieten müssen um die immer größer werdende Anzahl an Sportlern betreuen zu können; unser Staff befindet sich auch an der Belastungsgrenze, da wir mit immer größeren Gruppen und mehr Einsatztagen konfrontiert sind – ein Zeichen dafür, dass nach wie vor hervorragende Arbeit geleistet wird, wir aber Anstrengungen unternehmen müssen, um der Situation weiterhin gerecht zu werden. Hier gilt es weiter nach Lösungen zu suchen, um die Qualität bei steigender Quantität zu halten.

Wir freuen uns, 2019 an die erfolgreiche Arbeit aus den letzten Jahren anzuknüpfen und die anstehenden Aufgaben zusammen anzugehen.

Christian Helmig
Directeur Technique National

Lizenzen

Kategorie	2017	2018
Jeunes	84	97
Minimes	35	46
Cadets	43	43
Débutants	38	34
Juniors	23	35
Espoirs	47	47
Elite	114	113
Elite contrat	13	10
Masters	80	84
Total	477	509

Rennen

Kategorie	2017	2018
Jeunes	9	8
Cadets	18	15
Minimes	17	14
Débutants	30	11
Juniors	28	9
Élite/Espoir	28	15
Dames	32	13
Masters	19	4

Disziplin	2017	2018
Straße	17	14
MTB	4	2
Cross	16	15
Parcours d'Adresse	10	10
Total	47	41



Trainerbericht 2018

Wir schauen auf ein anstrengendes Jahr 2018 zurück.

Im März mussten wir die überraschende, aus privaten Gründen erfolgte, Vertragsauflösung von K. Gensow kompensieren. Während Helmig und Ferreira Swietlik die Organisation der Wettkämpfe und teilweise die Trainingsberatung im Hintergrund übernahmen, führen Luc Nothum, Eric Klückers, Heiko Lehmann und René Thill, sowie die beiden erstgenannten mit dem Team zu den Wettkämpfen. Das langjährig bewährte System konnte aufrechterhalten werden, lediglich der Stage Alpen fand nicht statt. Einen großen Dank an dieser Stelle für das zusätzliche zeitliche Engagement.

Im September konnte der Verband Heiko Lehmann als neuen Juniorentrainer gewinnen und möchte wieder zu der gewohnten Struktur mit neuen Einflüssen zurückfinden.

Während wir bei den Worlds in Innsbruck die Ergebnisse vom Vorjahr nicht wiederholen konnten, zeigten unsere AthletenInnen dennoch im Laufe des Jahres, dass jederzeit international mit uns zu rechnen ist. In Innsbruck lag es zum einen daran, dass 2 LeistungsträgerInnen krankheitsbedingt nicht ihr Potential abrufen oder erst gar nicht starten konnten. Zum anderen muss man aber auch auf die sehr extreme Strecke verweisen.

Im Nachwuchsbereich möchte man besonders auf die außergewöhnlichen Ergebnisse von den Junioren Kess/Klückers bei den YOG und den Espoirs Heiderscheid (Platz 3 auf einer Etappe) und Ries (Platz 2 auf einer Etappe und 10. im GC) bei der Tour de l'Avenir verweisen. Des Weiteren muss der 10. Platz von Pit Leyder bei der EM in Tschechien und der 3. Platz im GC bei der Skoda-Tour de Luxemburg erwähnt werden.

Bei den Profis ist der Erfolg von Bob Jungels bei Liège-Bastogne-Liège und bei der WM im TTT hervorzuheben, sowie die zahlreichen TopTen Platzierungen von Christine Majerus und Jempy Drucker. Alex Kirsch hat den Sprung in die oberste Liga geschafft und Tom Wirtgen hat sich seinen ersten Profivertrag gesichert. Laurent Didier beendete am Jahresende seine Profikarriere, wir wünschen ihm für den neuen Lebensabschnitt alles Gute.

Diese Ergebnisse unterstreichen die wertvolle Arbeit von allen im Radsport tätigen in unserem Land!

Um weiter solche Leistungszuwächse generieren zu können, wurde das WCP weiter forciert (vor allem durch das Engagement von Michel Zangerlé, Jimmy Wagner und deren Team) und die Einführung der Regionalekipp für die Elite (für diese hat sich René Thill mit seinem Team stark gemacht). Zum Ende des Jahres konnte René Thill mit Tom Klein einen sehr starken Partner gewinnen um die Ekipp für 2019 auf ein neues Niveau zu heben.

Ebenfalls zum Ende des Jahres hat sich Gabriel Gatti aus seinem vor Jahren gegründeten Team Differdange zurückgezogen. Wir wollen uns für sein jahrelanges, wertvolles Engagement bedanken. Sein Projekt wird fortgeführt.

Neben dem Rennbetrieb haben die Trainer auch eine C-Trainer-Ausbildung erfolgreich durchgeführt.

Claire Faber hat die ersten Schritte im internationalen Bahnradspport erfolgreich absolviert und wird diese Richtung 2019 noch intensiver verfolgen. Ziel wird die Teilnahme bei der Bahn-EM in Gent sein.

9 KollegInnen haben ihre Prüfung sowohl praktisch, wie theoretisch erfolgreich abgelegt und werden ihre Arbeit in verschiedenen Clubs aufnehmen. Herzlichen Glückwunsch und viel Spaß bei der neuen Aufgabe.

In diesem Jahr wurde auch die Mewiko (**ME**dizinisch-**WI**ssenschaftliche-**KO**mmission) ins Leben gerufen. Ziel dieser Kommission ist eine Vernetzung zwischen Medizin, Wissenschaft und Leistungssport, um eine noch bessere Betreuung der AthletInnen gewährleisten zu können.



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Ausblick 2019

Besondere Highlights in diesem Jahr werden neben den üblichen Höhepunkten für die FSCL die European Games in Minsk, die EYOFs in Baku und die Vorbereitung auf Olympia 2020 sein.

Wir wollen unsere Strukturen weiter verbessern und mit Hilfe vom COSL und der ENEPS die Qualität unserer Arbeit verfeinern.

Der 3L (langfristiger Leistungsaufbau Luxemburg) soll zum Ende des Jahres in Schriftform vorliegen.

Wir laden zu interessanten Gesprächen ein und sind für Anregungen, die den Radsport in Luxemburg weiterbringen, dankbar.

Ich bedanke mich bei meinen Trainerkollegen

Heiko LEHMANN

Luc NOTHUM

Misch WOLTER

Isa REIFFERS

sowie bei allen Club-Trainern für die wegweisende Arbeit mit unserer Jugend.

Für das FSCL-Trainerteam

Christian FERREIRA SWIETLIK



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION SPORT – LOISIR 2018

La composition de la commission, les présences aux réunions, les délégués

La commission Sport-Loisir s'est réunie à 10 reprises au courant de l'année 2018.

Présences aux réunions :

Présences comme délégué :

WAGNER Edouard	président	10/10	10 + 4
BAUS Nicole	secrétaire	10/10	14 + 1
WESTER Paul	vice-président	02/10	0
TIMMERMANS Henri	membre	10/10	8
SCHMITZ Henri	membre	03/10	0
SCHROEDER Jean - Marie	membre	09/10	10
SCHROEDER Lex	membre	08/10	10
GRACIN Etienne	membre	10/10	10
SPAUTZ Richard	membre		0 + 6

En mois de mars les messieurs WESTER Paul et SCHMITZ Henri ont quittés la CSL.

Monsieur SCHROEDER Jean-Marie a annoncé de quitter lui aussi la CSL pour entrer au CA.

Les Activités :

La CSL a émis son avis sur tous les parcours et points de contrôle concernant les manifestations dans le domaine du sport-loisir. En 2018, il s'agissait de 15 rallyes, de 23 épreuves loisirs, 10 randonnées VTT et de 10 épreuves jeunes.

La CSL a désigné parmi ses membres les délégués nécessaires pour surveiller le bon déroulement des épreuves loisirs et l'établissement correct des classements. Elle a également effectué la saisie des kilomètres parcourus par les cyclistes licenciés lors des différentes manifestations.

En 2018 les cyclotouristes ont parcouru 1 633 969 km et 3704 cartes des « Randonnées Permanentes » on été renvoyées, un chiffre de plus de 148 cartes envers l'année passée.

La CSL a contrôlé et homologué les classements des différentes épreuves établies par Mr. Wagner Ed. Celui-ci a également dressé le classement général de la saison. Ce document a été transmis au secrétariat de la FSCL afin de le mettre sur le site internet pour information pour les clubs.

Tout au long de la saison, la collaboration entre la CSL et la grande majorité des clubs affiliés s'avérait très fructueuse. En ce qui concerne le décompte des épreuves permanentes en fin d'année, il faut dire que l'un ou l'autre secrétaire des clubs devrait apporter un plus grand soin à cette opération.

La CSL remercie les clubs et leurs cyclotouristes des efforts fournis au courant de la saison écoulée.

La CSL souhaite à tous les responsables des clubs et à nos cyclotouristes actifs une bonne collaboration future et une fructueuse saison 2019.

BAUS Nicole
Secrétaire

WAGNER Edouard
Président



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



Annexe au rapport annuel 2017 de la CSL

Quelques chiffres des classements officiels.

1278 licences en 2018 +28 par rapport en 2017

5307 cyclistes figurent dans les classements officiels : « Mérites Tous » 2018 inclus. +226

754 096 km ont été parcourus par les licenciés FSCL.

1 600 384 km ont été parcourus en total. (Non - licenciés et étrangers y compris.) = 39 600 km.

Aperçu des sujets lors des différentes réunions de la CSL

Discussion du rapport annuel de 2018

La demande des clubs de rouler les rallyes 2 fois, samedi et dimanche a été accordée lors de l'Assemblée Générale le 18.03.2017.

Publication des classements sur le site internet de la FSCL.

Acceptation des Rallyes et Randonnées de l'année 2019.

Changement de certains secrétaires cyclotouristes et les adresses.

Regret de la CSL que différents clubs n'ont pas remis l'invitation de leur rallye ou randonnée respectif à la CSL.



RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES JURYS 2018

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, la Commission des Jurys s'est réunie 13 fois.

Composition de la commission ainsi que les présences enregistrées :

Conter Claudine	Présidente	13 / 13
Mergen Bruno	Vice-président / secrétaire	12 / 13
Becker Max	Membre	11 / 13
Degrott Patrick	Membre	13 / 13
Durisotto Augusta	Membre	7 / 13
Gaul Fabienne	Membre	7 / 13
Lutgen Carlo	Membre	13 / 13
Majerus Claude	Membre	10 / 13
Weber Roby	Membre	10 / 13

Présence d'invités :

Conseil Administration :	M. Camille Dahm, Président
Directeur technique :	M. Christian Helmig
Commission Technique / Parcours MM.	René Thill, Roger Thull, Heiko Lehmann
Clubs:	VC Schengen, M. Tom Klein

Organisateurs des Championnats Nationaux :

Route :	CT Atertdaul :	MM. Yves Bettendorf, Laurent Ury
VTT XCO :	LG Alzingen :	M. Wagner Nico
VTT XCM :	Toproad Roeserbann / RRC :	M. Bourscheid Marc
Cyclo-cross 2019 :	VfG Bruch :	MM. Pele Bausch, Alain Lutgen et Eric Wormeringer

Activités de l'année 2018 :

- Supervision de toutes les courses du calendrier FSCL par un représentant de la Commission des Jurys.
- Désignation de Commissaires- Délégués pour l'ensemble des épreuves internationales.
- Désignation des Jurys pour les Championnats Nationaux de Cyclo-cross, VTT et Route.
- Approbation des Jurys des courses, des listes de prix et des règlements spéciaux.
- Contrôle et approbation de différents nouveaux équipements vestimentaires.
- Réunions avec une délégation de la Commission Technique / Parcours et des organisateurs des Championnats Nationaux, CT Atertdaul et VfG Bruch.
- Révision des règlements sportifs et cahiers des charges pour les Championnats Nationaux de la FSCL et adaptation des règlements FSCL/UCI.
- Approbation de différents parcours de Cyclo-cross en collaboration avec la Commission des Parcours.

La Commission des Jurys souhaite bonne chance aux coureurs pour la saison 2019 et un grand succès populaire aux organisateurs d'épreuves sur Route, VTT et de Cyclo-cross.

Claudine Conter
Présidente

Bruno Mergen
Secrétaire

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Budget 2018

	Recettes	Dépenses
Subsides COSL / Mds	389.100,00 €	0,00 €
Sponsoring	133.600,00 €	0,00 €
Taxes et Licences	95.000,00 €	0,00 €
Vêtements	0,00 €	26.500,00 €
Stages	0,00 €	0,00 €
Frais locaux et administratif	0,00 €	19.000,00 €
Achats Licences	0,00 €	2.000,00 €
WM, EM	0,00 €	70.000,00 €
Espoirs	0,00 €	30.000,00 €
Juniors	0,00 €	25.000,00 €
Débutants	0,00 €	30.000,00 €
Dames	0,00 €	4.000,00 €
Cyclo Cross	0,00 €	5.000,00 €
MTB	0,00 €	5.000,00 €
Skoda Cross Cup	19.000,00 €	14.000,00 €
Frais Championnats Nationaux	0,00 €	5.000,00 €
Frais du personnel	41.370,00 €	368.164,00 €
UCI, UEC, COSL, MPCC	0,00 €	7.000,00 €
Frais de voitures	0,00 €	64.100,00 €
Publicité, Voyages et Représentation	0,00 €	11.800,00 €
Frais divers	0,00 €	7.000,00 €
Total	678.070,00 €	693.564,00 €
Resultat		-15.494,00 €

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

PERTES ET PROFITS 2018

	Recettes	Dépenses
Subsides COSL / Mds	398.585,22 €	4.141,24 €
Sponsoring	139.401,03 €	0,00 €
Taxes et Licences	97.091,00 €	2.279,00 €
Vêtements	100,00 €	55.311,87 €
Stages	0,00 €	0,00 €
Frais locaux et administratif	0,00 €	14.004,29 €
Achats Licences	0,00 €	2.650,05 €
WM, EM, JO, CM	9.709,25 €	63.493,60 €
Espoirs	7.744,64 €	41.816,50 €
Juniors	9.361,49 €	41.524,72 €
Débutants	15.143,75 €	43.086,34 €
Dames	0,00 €	0,00 €
Cyclo Cross	0,00 €	6.381,91 €
VTT	0,00 €	3.667,66 €
MyLaps & Photo Finish	9.502,49 €	1.445,31 €
Skoda Cross Cup	36.165,38 €	15.963,69 €
Championnats Nationaux	104,78 €	3.696,34 €
Frais du personnel	40.852,30 €	353.735,51 €
Cotisations	300,00 €	6.809,52 €
Frais de voitures	0,00 €	79.228,50 €
Publicité, Voyages et Représentation	5.013,95 €	12.085,42 €
Amortissement	0,00 €	7.612,24 €
Dotation au Fonds de Reserve	0,00 €	10.000,00 €
Frais divers	0,00 €	0,00 €
Total	769.075,28 €	768.933,71 €
Resultat		141,57 €

Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Bilan au 31/12/2018

<u>Actif</u>		<u>Passiv</u>	
Actif immobilisé	27.344,61 €	Capitaux propres	168.961,91 €
		Réserve primes spéciales	40.000,00 €
		Dotation réserve	10.000,00 €
		Résultat	141,57 €
<u>Créances</u>		<u>Dettes</u>	
Ministère Sports (ouv. crédit 2018)	98.688,43 €	Fournisseurs / Créditeurs	15.920,00 €
COSL	26.250,00 €	Sécurité Sociale (CCSS)	10.375,52 €
Clubs	29.148,48 €		
Comptes de régularisations	160,00 €	Comptes de régularisations	6.168,48 €
Frais payés d'avance	2.749,70 €	Avances encaissées	8.500,00 €
Impôts sur salaires	2.793,07 €	Compte Visa	2.948,63 €
<u>Avoirs en banques et caisse</u>			
C. Cheques Postaux	11.234,16 €		
RAIFFEISEN	64.647,66 €		
Total	263.016,11 €	Total	263.016,11 €



RÈGLEMENT DES ÉPREUVES JEUNES

1. **But**

Le présent règlement a pour but et la réglementation et l'organisation des épreuves Jeunes.

2. **Catégories**

- BAMBI 1 : 6 ans dans l'année courante
- BAMBI 2 : 7 ans dans l'année courante
- BAMBI 3 : 8 ans dans l'année courante
- BENJAMIN 1 : 9 ans dans l'année courante
- BENJAMIN 2 : 10 ans dans l'année courante
- BENJAMIN 3 : 11 et 12 ans dans l'année courante (non-licenciés Minimes).

3. **Participations (max. 13 épreuves par saison)**

Chaque détenteur d'une licence Jeunes FSCL ou d'une autre fédération cycliste (BAMBI 1 à BENJAMIN 2) valable peut participer au maximum à 1 épreuve Jeunes par week-end et les 8 meilleurs résultats obtenus en fin de saison compteront pour le classement final du Trophée Jeunes. Pour les Benjamins 3 une licence « Loisirs » est exigée pour pouvoir participer à plus de 3 épreuves.

Toutefois, les enfants sont autorisés à participer sans licence au maximum à 3 épreuves sous condition qu'une autorisation (page 6) soit signée par un des parents ou le tuteur.

Les points obtenus pour le classement du Trophée Jeunes leurs ne seront qu'attribués dès qu'une licence JEUNES est demandée (médico-sportif obligatoire à partir de 7 ans et attestation médicale pour les enfants ayant 6 ans en cours de l'année).

4. **Epreuves**

Pendant les jours scolaires le 1^{er} départ ne peut pas être donné avant 14 :30 heures. Les inscriptions se feront une heure avant le premier départ et seront fermées 15 minutes avant le premier départ. L'organisateur veillera également à ne pas intercaler les épreuves Jeunes entre les « vraies » courses.

4.1 **Genre d'épreuves.**

Les épreuves Jeunes doivent respecter l'aspect du jeu et peuvent se dérouler sous plusieurs aspects:

- Épreuves en ligne ;
- Contre la montre « individuel » sur parcours d'adresse ;
- Épreuve combinée.

4.1.1 **Épreuves en ligne.**

Les épreuves en ligne peuvent être installées :

- dans un pré ou en forêt avec obstacles naturels et/ou artificiels ;
- partiellement sur terrain naturel et artificiel.

Dans tous les cas, le parcours doit être tracé de façon à ce que les critères « maîtrise du vélo » et « sécurité » soient spécialement considérés lors de la planification du circuit. Il répondra aux critères suivants :

- Être surveillé dans sa totalité ;
- Des obstacles naturels et/ou artificiels, tels que petites bosses ou courtes descentes doivent être intégrés tout en respectant le niveau de compétence des enfants ;
- L'organisateur place des surveillants aux endroits critiques pour prévenir aux chutes ou autres incidents. En cas de besoin, le surveillant a le droit d'aider les enfants à passer l'obstacle (petite poussette, tenue par la selle, etc.) ;
- Le circuit n'excédera pas 800 m pour les catégories Bambis et 1100 m pour les catégories Benjamins ;



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



- Au moins 2/3 du circuit consistent dans des chemins non-asphaltés (pré, forêt, etc.). Les montées et/ou descentes excédant une pente de 4% sont à limiter à 15m consécutifs pour les catégories Bambis et à 25m consécutifs pour les Benjamins ;
- La ligne de départ et d'arrivée doit avoir une longueur minimale de 25m et une largeur minimale de 3m ;
- Le parcours sera fermé à toute circulation automobile.

4.1.2. Contre la montre individuel sur parcours d'adresse.

L'épreuve contre la montre sur parcours d'adresse peut se dérouler à l'extérieur sur un circuit fermé à la circulation automobile (court d'école, place publique, etc.) ou à l'intérieur d'un bâtiment sportif ou polyvalent. Le cas échéant, cette salle doit offrir une surface exploitable suffisante.

Dans tous les cas, les parcours choisis doivent comprendre des difficultés naturelles et/ou artificielles visant à développer l'adresse du jeune cycliste. Pour les épreuves dites contre la montre individuel sur parcours d'adresse ces difficultés pourraient être des virages serrés, des passages très étroits, des slaloms normaux ou différés, des dépassements d'obstacles, p. ex. rampe en bois, des passages de dos d'âne, transport d'objets, etc..

Il doit comporter au moins 8 points de contrôle (points chauds), répertoriés dans le document des jeux d'adresses pour cyclistes de la « FFC », sachant que les mesures indiquées conviennent pour le vélo de course. Pour le VTT ces mesures seraient à augmenter de 10 à 20 cm. La difficulté des points de contrôle peut être modifiée pour les différentes catégories.

L'épreuve se déroulera en 1 ou 2 manches.

4.1.3. Épreuves combinées.

Cette épreuve est une combinaison entre l'épreuve CLM sur parcours d'adresse et l'épreuve en ligne.

Le CLM sur parcours d'adresse est couru en tant que première épreuve. Le résultat du CLM déterminera l'ordre d'appel sur la ligne de départ pour l'épreuve en ligne.

4.2. Durée des épreuves.

Les parcours en ligne sur circuit fermé à la circulation automobile doivent avoir une durée pour le vainqueur de:

- 5 à 7 min. pour BAMBI 1 (6 ans)
- 6 à 8 min. pour BAMBI 2 (7 ans)
- 7 à 10 min. pour BAMBI 3 (8 ans)
- 9 à 12 min. pour BENJAMIN 1 (9 ans)
- 12 à 15 min. pour BENJAMIN 2 (10 ans) et BENJAMIN 3 (11 et 12 ans).

Le nombre de tours sera fixé en fonction de la longueur et de la difficulté du parcours en tenant compte des performances réalisées de la catégorie BAMBI 1 dont la durée de l'épreuve ne pourra dépasser 7 minutes pour le vainqueur. Le nombre exact de tours sera déterminé à l'issue du 1^{er} tour effectué. Vu ce résultat le délégué du **GT** des Jeunes déterminera les tours à parcourir par les autres catégories.

Les organisateurs veilleront à respecter strictement les maxima de temps annoncés ci-dessus. Il n'est en aucun cas accepté par le délégué officiel du **GT** des Jeunes de faire des extensions considérables.

Pour les épreuves contre la montre individuel sur parcours d'adresse la durée de l'épreuve est d'un tour de parcours complet par manche pour toutes les catégories.



5. Classements.

5.1. Épreuves en ligne.

Les classements sont établis selon les temps réalisés. Comme unité de mesure on retient uniquement les minutes et secondes.

5.2. Contre la montre individuel sur parcours d'adresse.

Pour les épreuves contre la montre individuel sur parcours d'adresse, les temps réalisés seront majorés de 5 secondes par faute commise aux différents points de contrôle et entre ces points.

La faute est définie comme suit:

- mise à terre d'un pied ;
- mauvais passage d'un atelier (p.ex. slalom mal effectué > obstacle tombé, etc.) ;
- chute.

Un maximum de 3 fautes peut être comptabilisé dans un seul atelier de passage. Si un atelier n'a pas été passé, 4 fautes (4 x 5 sec) seront comptabilisées d'office pour ce passage fautif.

Le classement final est établi sur la base de la somme des temps majorés des temps de fautes sur une soit sur deux manches. Comme unité de mesure on retient uniquement les minutes et secondes.

5.3. Épreuves combinées.

Pour chaque épreuve des points sont attribués aux coureurs en fonction de leur résultat:

- 1^{er} 1 point
- 2^{me} 2 points
- 3^{me} 3 points
- 4^{me} 4 points
- 5^{me} 5 points
- 6^{me} 6 points
- 7^{me} 7 points
- 8^{me} 8 points
- 9^{me} 9 points
- 10^{me} 10 points
- Et ainsi de suite.

Le coureur qui totalise le moins de points sur les deux épreuves est le vainqueur du classement final individuel de l'épreuve combinée.

Seul le classement final est pris en considération pour le Trophée Jeunes.

Alternatives à essayer au cours de la saison 2019 :

- Le départ de l'épreuve en ligne est donné suivant le classement obtenu lors du CLM. Les concurrents partent dans un intervalle de 3 secondes (Bambi 1, 2, 3) respectivement de 4 secondes (Benjamin 1, 2, 3).
- Le concurrent qui franchi la ligne d'arrivée en premier est déclaré vainqueur du combiné.

5.4. Classement général annuel.

Le classement général qui sera publié sur le site de la FSCL www.fscl.lu après chaque épreuve et les points énumérés à l'addendum de ce règlement seront attribuées par catégorie garçons et filles séparés.

5.5. Prix.

Tout participant franchissant la ligne d'arrivée aura droit à une récompense. Pour ne pas décourager les



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



malchanceux, ces derniers reçoivent également un prix. Des points pour le classement «Trophée Jeunes» ne peuvent cependant pas leur être attribués.

La remise des prix de toutes les catégories aura lieu au maximum une heure après l'arrivée de la dernière épreuve Benjamin. L'organisateur veillera à ce qu'une ou plusieurs personnes responsables de son club soient présentes pour effectuer les classements.

Les prix seront identiques pour tous les participants. Toutefois, il est loisible au club organisateur de distribuer des coupes ou médailles en sus des prix normalement prévus.

Dans ce cas, l'organisateur doit également prévoir des prix spéciaux pour les premières filles.

6. Trophée Jeunes.

Un classement annuel dénommé «Trophée Jeunes» sera établi pour les catégories BAMBI 1 à BENJAMIN 2 et les récompenses y relatives seront remises à l'occasion de la dernière épreuve de l'année.

Tous les coureurs ayant participé à au moins 3 épreuves ont droit à une récompense.

Le «Trophée Jeunes» portera, le cas échéant, une dénomination faisant référence au sponsor. Faute d'un sponsor, la FSCL prendra en charge les récompenses.

Les jeunes seront classés individuellement par le barème des points dans leur catégorie respective, garçons et filles séparément.

Les modalités concernant le classement final ainsi que le barème des points sont définies par un addendum au présent règlement.

7. Généralités

Le port du casque rigide est obligatoire pendant toute la durée des épreuves. Le port de gants est vivement recommandé.

Tout participant doit rendre son dossard et le cas échéant les épingles de sécurité à l'organisateur au plus tard lors de la remise des prix.

La FSCL ainsi que l'organisateur déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de pertes d'objets sur les lieux de l'épreuve ou à l'occasion de la remise des prix.

En cas d'ennui mécanique, la course continue et les éventuelles réparations peuvent être réalisées par toute personne présente sur le circuit. **Un changement de vélo n'est cependant pas permis.** En cas d'une épreuve contre la montre individuel sur parcours d'adresse, le candidat malchanceux pourra prendre un nouveau départ.

En cas de chute aucune bonification n'est accordée.

L'organisateur s'engage qu'un secouriste breveté, équipé d'un coffret de premier secours et d'un téléphone portable ou fixe installé sur les lieux de la course, sera sur place pendant toute la durée des épreuves. Néanmoins, il est recommandé de faire appel à une équipe de secouristes disposant d'une ambulance. L'organisateur est tenu à établir un classement séparé par catégorie qu'il devra remettre à la fin de l'épreuve au délégué officiel de la FSCL Jeunes qui les transmettra au secrétariat de la FSCL.

Le délégué FSCL Jeunes remplira le rapport de course et le fera contresigner par un membre du comité de l'organisateur de la course qui sera envoyé ensuite au secrétariat de la FSCL.

L'inspection du parcours sera effectuée avant chaque épreuve «Jeunes» par le délégué FSCL Jeunes compétent. Celui-ci a le droit d'ordonner un changement au parcours en cas où celui-ci serait trop difficile respectivement comprendrait un



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier Guillaume



danger pour les participants.

En cas de nouveaux circuits, ou si des changements majeurs ont lieu sur un circuit existant, l'organisateur doit faire avaliser le parcours par le comité des jeunes au moins 1 mois avant l'épreuve.

Le délégué se fera délivrer par l'organisateur avant l'épreuve toutes les autorisations éventuellement requises au bon déroulement de la course.

8. Infractions.

Une infraction est définie par:

- le raccourci,
- l'aide de tierces personnes non-autorisées à l'exception d'un ennui mécanique ou d'une chute,
- l'infraction commise par n'importe qui sur un autre concurrent,
- la non-obéissance aux délégués de l'organisateur, de la FSCL et aux forces de l'ordre.

L'infraction sera sanctionnée par l'exclusion de la course.

9. Droit de participation.

La participation est gratuite.

10. Matériel Vélo.

Uniquement les vélos VTT en bon état de fonctionnement sont admis pour les épreuves jeunes. Les roues stabilisatrices sont interdites.

11. Remarques.

Toutes les épreuves «Jeunes» seront surveillées par un délégué du **GT** des Jeunes.

Pour tous les cas non repris dans le présent règlement des épreuves Jeunes, le règlement officiel de la FSCL régissant toutes les organisations faisant foi.

La saison des épreuves de jeunes débutera le 15 mars et finira le 15 octobre chaque année.

Le présent règlement a été approuvé lors l'assemblée générale en date du 22 mars 2019 et entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019.



Les membres s'engagent solennellement à appliquer la tolérance zéro. Toutes ces structures considèrent que le règlement du MPCC, beaucoup plus contraignant que les règles internationales est une solution concrète à la crise que traverse le cyclisme. >>

Roger **LEGEAY** / PRÉSIDENT

Le MPCC force de proposition auprès de l'UCI et de l'AMA :



Lanceur
d'ALERTE :

sur les
CORTICOÏDES

sur le
TRAMADOL

sur le
STILLNOX

sur la
FRAUDE TECHNOLOGIQUE

Suivi par l'UCI



en qualité d'observateur
au Conseil du Cyclisme
Professionnel :

pour le **remplacement en dernière minute** d'un coureur avant un grand tour en raison d'un taux de cortisolémie effondré.

pour la mise en place **d'une période d'introspection** pour une équipe ayant subi plusieurs contrôles positifs.

Le peloton et les adhérents du MPCC en 2016 :

EQUIPES WORLD TOUR
7 membres MPCC sur 18 équipes

EQUIPES PRO CONTINENTAL
17 membres MPCC sur 23 équipes

EQUIPES CONTINENTAL
17 membres MPCC sur 153 équipes

EQUIPES FÉMININES
7 membres MPCC sur 40 équipes

7 Organisations **11** Sponsors **10** Fédérations Nationales **7** Agents Sportifs

10 RÈGLES PHARES

QUE LES ÉQUIPES MEMBRES S'ENGAGENT À RESPECTER

- 1.** Retirer immédiatement d'une épreuve un coureur recevant la première communication d'un contrôle positif
- 2.** Ne pas engager des coureurs impliqués dans des affaires de dopage et qui ont été sanctionnés plus de six mois (hors no show) dans les deux ans suivant la suspension
- 3.** Les coureurs pourront être poursuivis devant les tribunaux en vue d'obtenir des dommages et intérêts pour atteinte à l'image de l'équipe
- 4.** Les infiltrations locales de corticoïdes seront obligatoirement validées par le médecin responsable de l'équipe qui prescrira obligatoirement huit jours minimum d'arrêt de travail et de compétition
- 5.** Huit jours de repos sous réserve d'une prise de sang normale pour un cas de cortisolémie effondrée
- 6.** Les équipes doivent informer le MPCC dès la connaissance d'un contrôle positif d'échantillon A
- 7.** Introspection de l'équipe si elle est confrontée à plusieurs cas de positivité ou inaptitudes
- 8.** S'expliquer lors de la prochaine réunion du MPCC en cas de contrôle positif, contrôle sanguin anormal ou problème divers
- 9.** Tout dirigeant impliqué dans une affaire de dopage (faits avérés) est convoqué devant le conseil d'administration du MPCC
- 10.** La fraude technologique est considérée par les équipes membres comme un contrôle positif, entraînant les mêmes conséquences



LES ENGAGEMENTS DES SPONSORS :

- > Ne pas utiliser à des fins de communication (publicité, relations publiques, consulting) des coureurs ou membres de staff suspendus pour dopage.

LES ENGAGEMENTS DES FÉDÉRATIONS :

- > Inciter les équipes et les organisateurs à adhérer au MPCC
- > Veiller à l'intégrité et à la probité des personnels d'encadrement des sélections nationales
- > Effectuer, dans le cadre santé, des contrôles inopinés de la cortisolémie

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

> WWW.MPCC.FR